



Grand
Besançon
Métropole

CLUB PLUi – anticiper les étapes du PLUi

Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

05/12/2019



Grand Besançon Métropole



LA COMMUNAUTÉ URBAINE

2001

Création de la Communauté d'agglomération du Grand Besançon (57 communes, 170 000 habitants)

2017

Elargissement du périmètre de l'Agglomération par l'intégration de 15 nouvelles communes

2019

Transformation de l'Agglomération en Communauté Urbaine

Grand Besançon Métropole, c'est :

- ✓ 68 communes
- ✓ 200 000 habitants dont 95 000 emplois et 30 000 étudiants
- ✓ 15 compétences intercommunales
- ✓ 1258 agents
- ✓ 56 zones d'activités économiques



UN TERRITOIRE A HAUTE QUALITÉ DE VIE



- Capitale française de la biodiversité 2018
- Territoire à énergie positive (TEPOS) 2016
- Label Cit'ergie 2016 décerné par l'ADEME



- Palmarès des Mobilités 2016
- Trophée de l'investissement public local pour la ligne de bus en site propre TEMIS-Viotte 2018



Besançon ville la plus attractive de France

(baromètre meilleurtaux.com et Jobijoba, novembre 2019)



- Label Uni-vert trail 2018 par la Fédération française d'athlétisme décerné pour la qualité du projet **Grandes Heures Nature**
- Label Ville active et sportive 2019



- Site UNESCO
- 27 musées, dont 5 agréés Musées de France
- 200 monuments classés



- Label FrenchTech > Medtech Biotech 2016
- 1^{ère} ville « business-friendly » 2015 (L'Entreprise-L'Expansion-Coface Services)

LE PROJET DE TERRITOIRE : DOCUMENT DE CADRAGE DU PLUI

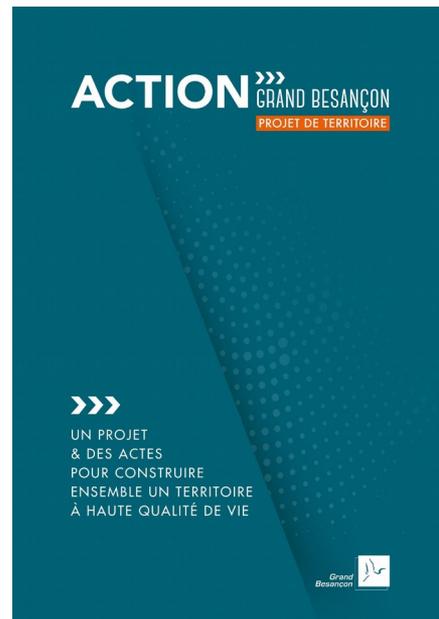
Adopté en le 29 juin 2018, ce document établit le projet de développement de Grand Besançon Métropole; le Plan Local d'Urbanisme intercommunal permettra de le spatialiser

Alliances & attractivité « Saisir tout ce qui permettra de se connecter aux autres en s'appuyant sur la contribution de chacun pour rester une agglomération influente, ouverte et connectée. »

Cohésion « Cultiver la solidarité intercommunale, pour saisir ensemble toutes les opportunités d'évolutions et conforter cette haute qualité de vie qui nous est chère. »

Transitions « Faire des choix au bénéfice de la qualité de notre cadre de vie : une préoccupation majeure qui nous concerne tous, individuellement et collectivement. »

Effervescence « Exacerber l'énergie des Grand Bisontins, les stimuler dans leurs activités professionnelles et dans leurs loisirs. Pour l'épanouissement de chacun, faisons preuve d'audace, de créativité, d'ingéniosité. »



LE PROJET DE TERRITOIRE

Quelques-uns des 14 projets phares



Saint-Jacques
moteur d'une nouvelle
dynamique en cœur
d'agglomération



« Grandes Heures Nature »
l'outdoor dans un écrin
culturel, projet
structurant et fédérateur



MED-TECH
le laboratoire de la médecine du futur

*Le futur centre de développement
BIOINNOVATION sur TEMIS Santé*

LE PROJET DE TERRITOIRE

90 actions structurantes au service du territoire et ses populations



L'HABITAT DANS
UNE DYNAMIQUE
URBAINE ET HUMAINE



PLANOISE, UN NOUVEAU
PROJET URBAIN ET UN
LABORATOIRE DES
USAGES NUMÉRIQUES



SYNERGIE CAMPUS,
UNE VILLE CAMPUS
D'EXCELLENCE
INTERNATIONALE



BIEN VIVRE
ET BIEN VIEILLIR
DANS TOUT
LE TERRITOIRE



DES SOLUTIONS DE
MOBILITÉ INNOVANTES
AU SERVICE DES GRAND
BISONTINS



LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE AU
SERVICE DES
GÉNÉRATIONS FUTURES



UN ESPACE ÉCONOMIQUE
ET CULTUREL RENFORCÉ
AVEC LA SUISSE



LA BOUCLE ÉLARGIE,
UN CŒUR D'AGGLO
DYNAMIQUE POUR TOUS
LES GRAND BISONTINS

La compétence Planification et le PLUi



ORGANISATION TERRITORIALE

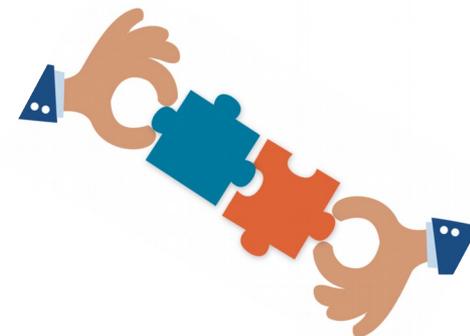
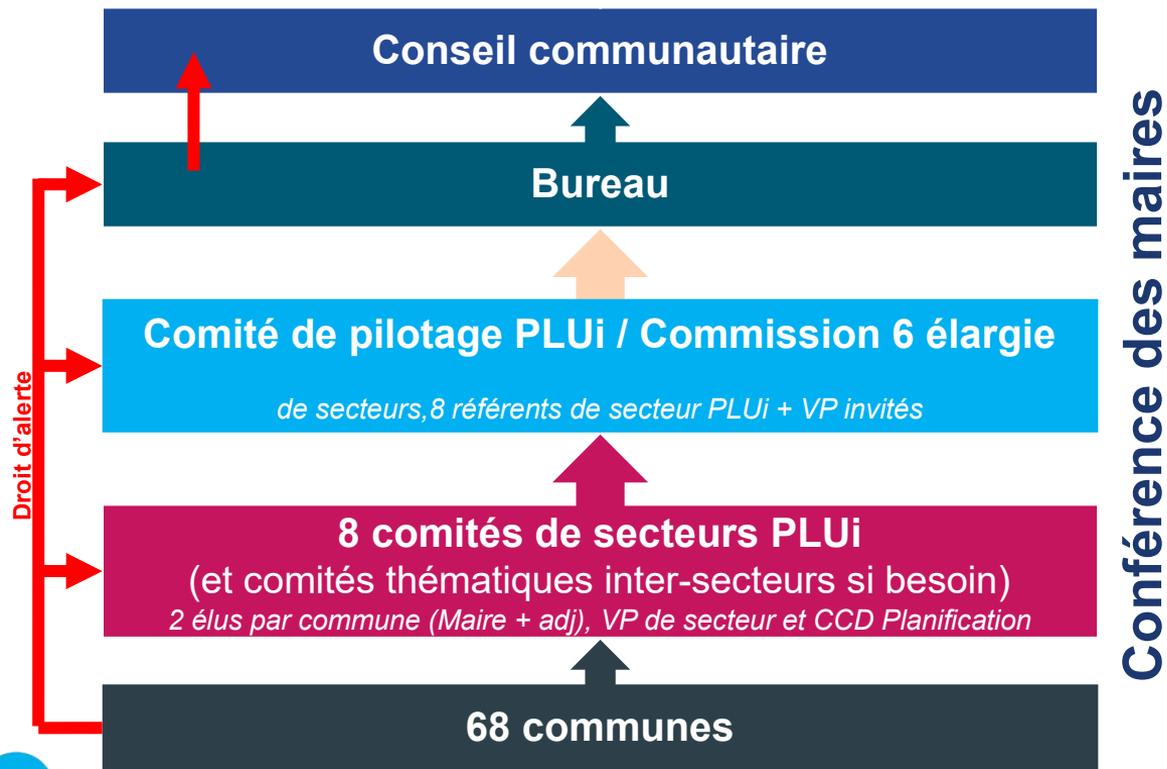
La charte de gouvernance de GBM établit une organisation territoriale en **8 secteurs répartissant les 68 communes**.

En parallèle des instances décisionnelles (Bureau et Conseil communautaire), **cette organisation permet de construire les dossiers et projets en prenant en compte les besoins et spécificités des communes**.

Depuis le transfert PLUi en mars 2017, GBM a poursuivi les procédures communales (18 PLU approuvés, 1 révision allégée et une dizaine de modifications et modifications simplifiées). Restent 8 procédures de révision/élaboration sans compter les procédures d'évolution légère.



LA CHARTE DE GOUVERNANCE COMMUNES-GRAND BESANÇON MÉTROPOLE



CALENDRIER PREVISIONNEL GLOBAL PLUI

➤ **Décembre 2018 : prescription (délibération)**

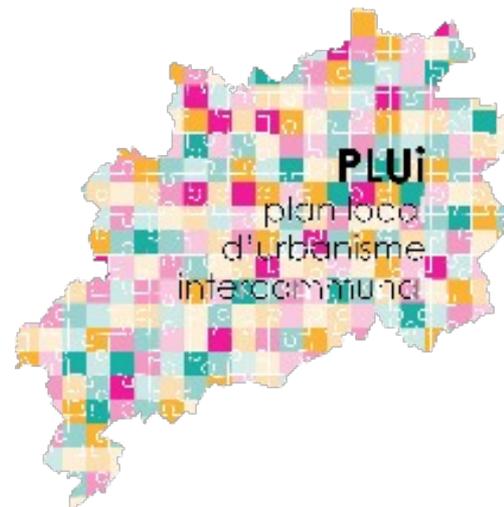
➤ **2019 – 2020 : Diagnostic stratégique**

2020 élections municipales et communautaire

➤ **2020 – 2023 : consolidation diagnostic, PADD et traduction réglementaire (zonage, règlement, OAP..)**

➤ **2024 : Arrêt (délibération) puis consultation des communes, des PPA, Enquête publique**

➤ **2025 : Approbation (délibération)**



OUTILS DE CONCERTATION ET DE CONSULTATION

Des instances communautaires :
Comités de secteurs, inter-secteurs,
conférences des maires, comité de
pilotage, commission, assises...

Pour élus et habitants : des **mobilisations
atypiques** (apéros-conférence, petits
déjeuners de travail, ateliers thématiques,
de secteur,.....)

Des **réunions publiques** (globale
et/ou par secteur)

Pour le grand public :

Un **registre de concertation** électronique

Un **site internet dédié**

Une **exposition itinérante**

Des **balades thématiques**

Diagnostics en marchant

Des **films et documents d'information**

ludiques et pédagogiques



ACTUALITÉS DU PLUI :

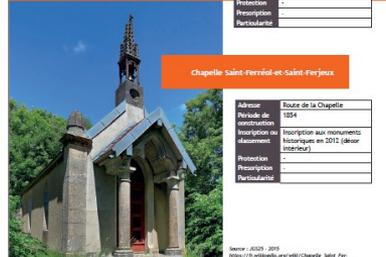
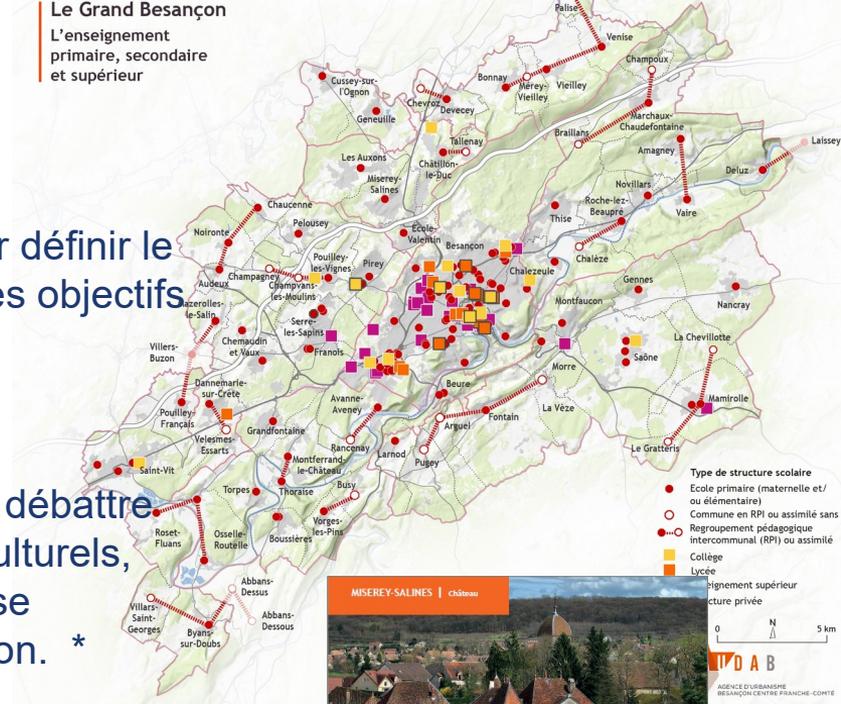
Fin 2018 : réunions des 8 comités de secteur pour définir le contenu de la délibération de prescription du PLUi, les objectifs et modalités de collaboration et concertation

Février 2019 : prescription du PLUi

Mi 2019 : réunions des 8 comités de secteur pour débattre d'un diagnostic stratégique sur les équipements culturels, sportifs, de santé, scolaires et petite enfance : analyse quantitative, qualitative et perspective de mutualisation. *

Automne 2019 : Engagement d'un diagnostic répertoriant le patrimoine bâti des communes

Finalisation des études sur le PLU VB en révision avec une approche PLUi : Trame verte et bleue, gestion du risque karstique et mouvement de terrain, notamment.



QUELQUES QUESTIONS DE GBM SUR LES ÉTAPES À VENIR

Format et contenu des pièces du PLUi :

- **Représentation du PADD** : un document (écrit et schéma) unique pour tout le territoire, et/ou un cahier par commune ou par secteur ?
Avantages/Inconvénients ?
- Quel est le **contenu d'un schéma de secteur** : des règles différentes du reste du territoire, ou est-ce juste un zoom du règlement unique des règles qui s'appliquent sur un secteur ?
- À l'arrêt (pour avis des communes), pour l'enquête publique et à l'approbation, **quelle modalité de diffusion du PLUi aux communes** : papier ou numérique ? Et quel périmètre (EPCI ou la commune concernée?)
- ...

QUELQUES QUESTIONS DE GBM SUR LES ÉTAPES À VENIR

Procédures :

- **Concertation** : comment s'assurer d'un contenu juridiquement impeccable de 68 dossiers de concertation répartis dans chaque commune ?
- **Enquête publique** : comment estimer le coût (honoraires, permanence, reprographie..) ? Et quelle organisation ?
- **Quid de la juxtaposition des procédures** : y a-t-il un risque à finaliser des PLU avec les documents supracommunaux en vigueur alors que s'élabore un PLUi qui sera *in fine* compatible avec de nouveaux documents supracommunaux ?
- ...



Grand Besançon Métropole

Grand Besançon Métropole Communauté urbaine

La City - 4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon Cedex

Tél. 03 81 87 88 89 - Fax 03 81 87 88 08
www.grandbesancon.fr